

# COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 novembre 2020

**Date de la convocation :**

13 novembre  
2020

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 11  
- présents : 10  
- votants : 10

L'an deux mil vingt, le 19 novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

**Etaient présents :** Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GENTILHOMME, M. GUINEHEUX, M. GUION, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE

**Etai(ent) absent(es) :** Mme TROMEUR

**Secrétaire de séance :** Mme GENTILHOMME

### D2020-046 : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que, tous les ans avant le 30 septembre, le Président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 14 septembre 2020 approuvant le rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Craon, tel que présenté,

Considérant qu'il appartient au maire de chaque commune de présenter ce document au conseil municipal lors d'une séance publique,

Considérant la transmission du rapport d'activité 2019 au maire, en date du 8 septembre 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

- ⇒ **PREND ACTE** du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Craon,
- ⇒ **ÉMET** un avis favorable

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 23 novembre 2020  
GUINEHEUX Dominique

